



## AG extraordinaire du 14 juin 2013

18h30-19h15

### Ordre du jour :

#### **Modification des statuts de l'association : Animation Loisirs et Culture de Lantheuil**

Nombre de personnes présentes : 38 adhérents + 23 pouvoirs

Début de séance : 18h30

Présidente de séance : Chantal BON

Représentants du bureau de l'ALCL : Chantal Bon (présidente), Yves Moreau (trésorier), Noëlle Duval (secrétaire)

Excusée : Marie Claude Madec (vice-présidente)

Membres actifs : Joël Marie, Agnès Marie.

Secrétaire de séance : Noëlle Duval

**Comme prévu lors de l'AG du 22 mars 2013, cette AG extraordinaire a pour but de réviser les statuts de notre association, premiers statuts adoptés le 5 novembre 1982, afin de les rendre conformes à la législation en vigueur et obtenir un n° d'agrément de la direction départementale de la cohésion sociale.**

Chantal Bon expose aux adhérents présents les rectifications apportées par les membres du bureau de l'association, chapitre par chapitre, et enjoint l'assemblée à faire part de ses remarques.

Après quelques précisions apportées sur certains chapitres il est procédé au vote pour validation :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Nouveaux statuts de l'ALCL, en date du 14 juin 2013, validés à la majorité absolue.

Fin de séance : 19h15